

N°FIN/2022/60**Département de l'Yonne****Communauté de Communes
du Jovinien****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Date de convocation :	21 septembre 2022	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	21 septembre 2022	Effectif légal : 49 En exercice : 49 Présents : 36 Votants : 47

Séance du 28 septembre 2022

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le mardi vingt-huit septembre deux mille vingt-deux à dix-neuf heures, à la salle des Champs Blancs, à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS :

M. Didier MOREAU, M. Philippe PETIT, Mme Florence SYLVESTRE, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Cyril HAGHEBAERT, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Marc FAYADAT, M. Patrice CHASSERY, M. Dominique AUBERGER, M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET, Mme Laurence MARCHAND, Mme Linda GUEDJALI, M. Mohammed BELKAID, M. Bernard MORAINÉ, M. Jean-Yves MESNY, M. Éric APFFEL, Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, M. Hassan LARIBIA, Mme Elisabeth LEFEVRE, M. Kévin AUGÉ, M. Christophe DELAUNAY, Mme Dorothee BRICOUT, M. Nicolas DEILLER, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Guy AVENIA, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, M. Francis BOURSIN, Mme Isabelle CLAUDET, M. Didier MIGNON, M. Frédéric MORISOT, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN.

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

Mme Catherine DECUYPER

Mme Evelyne TRESCHARTES

M. Yannick VILLAIN, pouvoir à Mme Marie-Hélène GOUEDARD

Mme Christine LEMOINE, pouvoir à M. Cyril HAGHEBAERT

Mme Frédérique COLAS, pouvoir à M. SORET

M. Richard ZEIGER, pouvoir M. Jean-Yves MESNY

Mme Bernadette MONNIER, pouvoir à M. Elisabeth LEFÈVRE

Mme Michèle BARRY, pouvoir à M. Bernard MORAINÉ

Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, pouvoir à M. Nicolas DEILLER

M. Xavier MARQUIS, pouvoir à Francis BOURSIN

Mme Olga LIGAULT, pouvoir à Guy BOURRAS

Mme Valérie SUBRENAT, pouvoir à M. Didier MOREAU

M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT, pouvoir à M. Bruno JAN

SECRETAIRE DE SEANCE : Laurence MARCHAND**Objet : Fonds de concours travaux voirie 2021.**

FIN/2022/60

**Conseil communautaire du
28 septembre 2022**

Objet : FONDS DE CONCOURS TRAVAUX VOIRIE 2021.

(voir convention en pièce jointe)

Vu l'article 5214-16 du Code Général des Collectivités Territoriales portant le fonds de concours,

Considérant la compétence « voirie » conformément aux statuts de la Communauté de Communes du Joviniens,

Considérant le programme voirie 2021 approuvé par la commission « voirie »,

Considérant les montants du programme voirie 2021 pour la Communauté de Communes du Joviniens :

- pour les travaux d'entretien des couches de roulement = 194 352,48 € TTC,
- pour les travaux annexes de voirie = 617 845,52 € TTC,

Soit un total de 812 198,00 € TTC.

Considérant le paiement des travaux par la Communauté de Communes du Joviniens,

Considérant que la commune de Brion a dépassé l'enveloppe de travaux qui lui avait été attribuée pour l'année 2021,

Considérant que la Communauté de Communes du Joviniens se fera rembourser par le versement d'un fonds de concours de la commune de Brion, la somme de 80 000 € TTC,

Considérant que le montant du fonds de concours demandé n'excède pas la part du financement assurée par le bénéficiaire du fonds de concours,

Considérant que ce fonds de concours est formalisé par une convention avec la commune bénéficiaire,

Vu la commission des finances et la conférence des maires du 20 septembre 2022,

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré, à l'unanimité

Pour : 47

Contre : 0

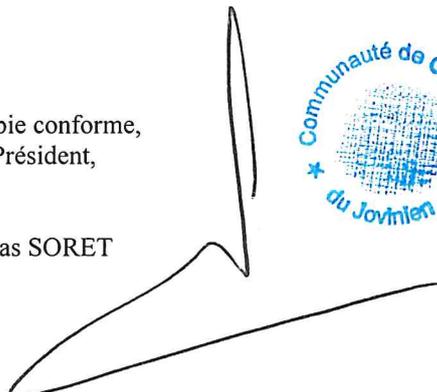
Abstention : 0

SOLLICITE le fonds de concours « voirie » du programme 2021, auprès de la commune de Brion, d'un montant de 80 000 € TTC,

AUTORISE le président ou son représentant à signer la convention formalisant ce fonds de concours.

Pour copie conforme,
Le Président,

Nicolas SORET



Pour copie conforme,
Le Secrétaire de séance,

Laurence MARCHAND

